

Ouverture de crédits

Le Conseil municipal ouvre sur les fonds liés en cause les crédits suivants:	
R.A.P. Versement forfaitaire 1955	600 F
CIA 14 Indemnité de gestion au Secours municipal	1568 F
CI A. 4. Assurances sociales	4260 F
CI A 10 Participation aux dépenses du Comité de Surs'hommes	7990 F
CV. A 6. Entretien du réseau ménager	10000 F
CM. A. 1. Eaux	34973 F
CIX A3 Chauffage-éclairage des classes	9521 F
CIX A12 Amélioration hygiène alimentaire dans les écoles	120339 F
CX A 1. Contingent pour dépenses scolaires	63009 F
CX A4 Inspection médicale des écoles.	440 F
CXI A1 Indemnité fonction aux Maîtres Adjointés	742 F
CXII A6 Emploi subvention travaux d'aménagement	2592 F.